

## LISTE DES PIÈCES ET RENSEIGNEMENTS DIVORCE

### DEPARTEMENT DROIT DE LA FAMILLE ET STRATEGIE PATRIMONIALE

En vue de faciliter la constitution du dossier, vous trouverez ci-après la liste des documents à réunir et à nous remettre lors du rendez-vous de renseignements :

#### CONCERNANT LA PROCEDURE

- Coordonnées de l'avocat de Madame :
- Coordonnées de l'avocat de Monsieur :
- Type de procédure choisie :
- Date de jouissance divise : Confirmation écrite de la date de jouissance divise convenue entre les époux (*date à laquelle les époux ont décidé de faire remonter les effets du divorce entre eux*).
- Copie de tous les documents d'ores et déjà régularisés (*protocole, projet de convention portant règlement des effets du divorce, et tout autre document que vous jugerez utiles*)

#### CONCERNANT LES ETATS-CIVILS DE CHACUNE DES PARTIES

- Fiche de renseignement d'état civil ci-jointe dûment complétée,
- Copie de la carte d'identité ou passeport,
- Livret de famille le cas échéant,
- Copie authentique de leur contrat de mariage le cas échéant,
- Copie du jugement de séparation de corps ou d'un précédent jugement de divorce éventuel le cas échéant,
- Copie du jugement de mise sous tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice et coordonnées des mandataires judiciaires *ad hoc* le cas échéant.
- Copie de la carte d'invalidité le cas échéant,
- Relevé d'identité bancaire personnel et signé de leur main.

#### CONCERNANT LES DISPOSITIONS DE DERNIERES VOLONTES

- Copie de toutes donations entre époux que vous auriez pu vous consentir mutuellement, ou à défaut coordonnées du Notaire et date de l'acte.  
***Si ces actes ont été signés en l'Etude mentionner seulement leur date et le Notaire.***
- Copie de tous testaments que vous vous seriez consentis au profit de l'un et de l'autre, ou à défaut la forme du testament et la date des dispositions.

#### CONCERNANT LES DONATIONS ANTERIEURES

- Copie de toutes donations entre vifs et dons manuels consentis aux enfants, sous quelque forme que ce soit, ou à défaut coordonnées du Notaire et date de l'acte.

**Si ces actes ont été signés en l'Etude mentionner seulement leur date et le Notaire.**

#### CONCERNANT LES BIENS IMMOBILIERS PROPRES

- Copie d'actes constituant les titres de propriété de chacun des biens immobiliers (*attestation de propriété, donation, partage, licitation ou vente, échange, si acquisition avant le mariage*), ou à défaut coordonnées du Notaire et date de l'acte.

**Si ces actes ont été signés en l'Etude mentionner seulement leur date et le Notaire.**

#### CONCERNANT LES BIENS IMMOBILIERS COMMUNS

- Copie d'actes constituant les titres de propriété de chacun des biens immobiliers (*vente, attestation de propriété immobilière, échange, partage, licitation, adjudication judiciaire*), ou à défaut coordonnées du Notaire et date de l'acte.

**Si ces actes ont été signés en l'Etude mentionner seulement leur date et le Notaire.**

- Etat locatif des immeubles : coordonnées du gestionnaire des locations, copie de chacun des baux et du dernier relevé de gestion. A défaut information sur un éventuel bail verbal.
- Noms et adresses des syndics de copropriété, gérants, président d'ASL, copie du dernier appel de fonds reçu, le cas échéant.
- Evaluation de chacun des immeubles, réalisée par un professionnel : soit 2 ou 3 avis d'agences immobilières, soit 1 avis d'expert immobilier.

**Pensez à demander des devis.**

#### CONCERNANT LES PARTS SOCIALES

- Coordonnées de l'expert-comptable
- Statuts à jour de la société et extrait K-bis datant de moins de trois mois
- Copie du dernier bilan
- Une attestation de l'Expert-Comptable sur l'existence ou non de comptes courants d'associés au nom de chacun des époux
- Toutes informations utiles à la détermination de la valeur réelle d'une part sociale (*Informations fournies par votre comptable*)

#### CONCERNANT LES ACTIFS BANCAIRES ET AUTRES

- L'arrêté des comptes bancaires (de quelle que nature que ce soit) ouverts au nom de Monsieur et/ou Madame dans chacun des établissements bancaires, à la date de jouissance divisée fixée entre les époux.

- Concernant les contrats d'assurances-vie et tenant compte du régime matrimonial des époux : l'arrêté de l'épargne acquise à la date de jouissance divise (fixée entre eux) pour chacun des contrats.  
(Documents à demander auprès de votre conseiller).

#### CONCERNANT LES VEHICULES AUTOMOBILES

- Copie de chacune des cartes grises établies au nom des deux époux  
 Valeurs de chacun des véhicules, compte tenu de leur état général, du kilométrage et des réparations éventuelles à prévoir.

#### CONCERNANT LE PASSIF COMMUN

- Une copie de l'échéancier ou extrait faisant ressortir le capital et les intérêts restant dû pour tous les prêts en cours, au nom des époux.  
*Précision étant ici faite que dans le cadre des opérations de liquidation et partage du régime matrimonial, le notaire peut être conduit à se rapprocher de l'établissement bancaire prêteur, et solliciter, au nom et pour le compte des époux, une demande de désolidarisation au profit de celui d'entre eux non attributaire du prêt.*
- Copie de toutes les factures éventuellement restant dues par les époux (travaux, abonnements, assurances, etc.).
- Copie de tous les avis d'imposition (Taxe foncière, Taxe d'habitation, Impôt sur le revenu, Impôt sur la Fortune immobilière le cas échéant) auxquels les époux sont assujettis.

#### PROVISION SUR FRAIS

Une provision sur frais d'un montant de 500,00 euros, sera à verser lors de la remise des pièces, par tout moyen à votre convenance (virement, carte bancaire, ou chèque libellé à l'ordre de « NCA Notaires Conseils Associés ») pour permettre d'ouverture du dossier et requérir les pièces préalables.

Précision étant ici faite que cette provision sur frais peut être acquittée en totalité par un des époux ou par les deux (*moitié chacun*) sachant que cette provision viendra en déduction du montant total des frais d'acte authentique définitif.

**Vous trouverez ci-dessous les coordonnées bancaires de l'Etude :**

RIB	Caisse des Dépôts et Consignation
IBAN	FR95 4003 1000 0100 0017 0251 E26
BIC	CDCG FR PP

